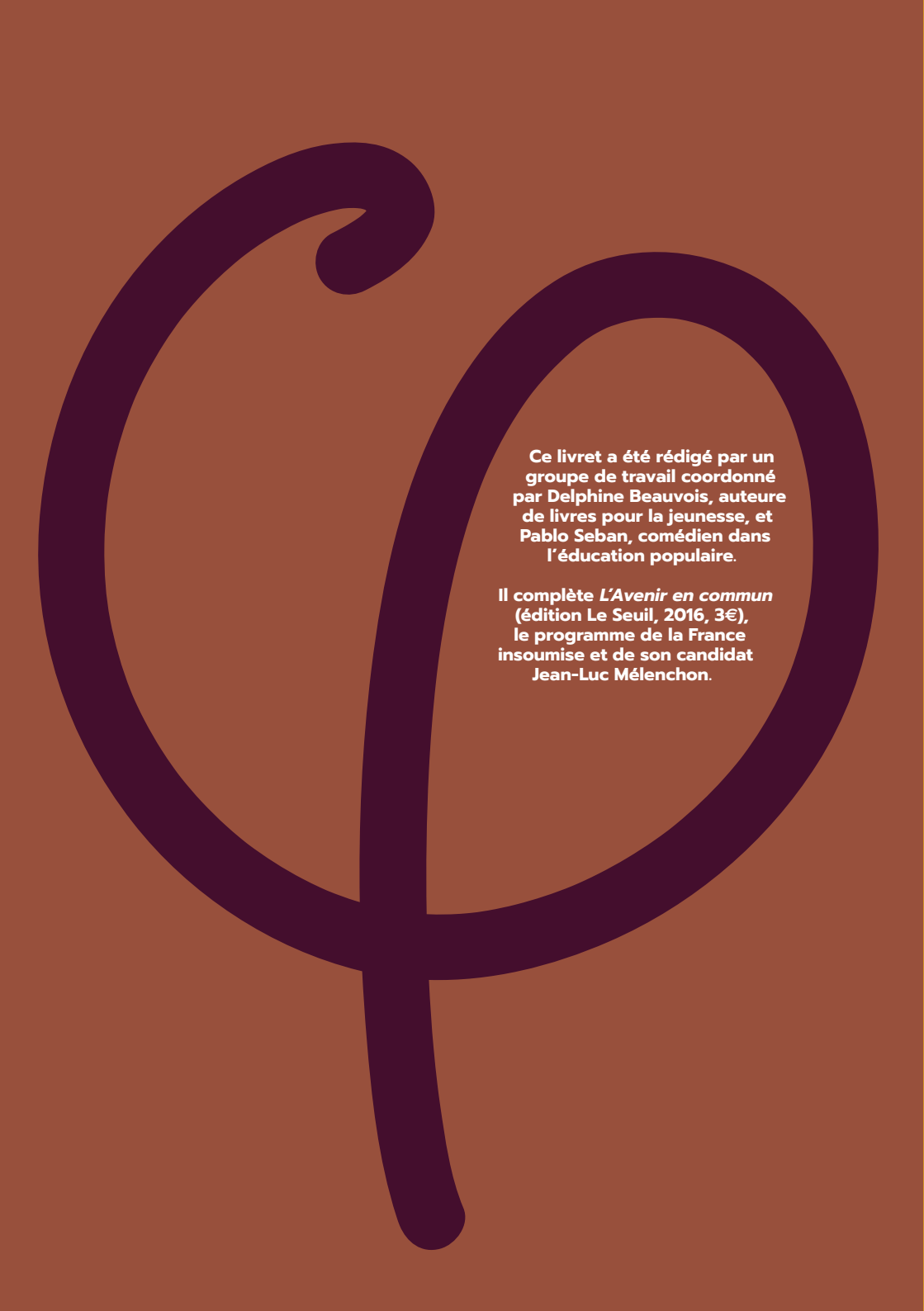


 L'AVENIR *Mélenchon*
EN COMMUN 2017



**ÉGALITÉ FEMMES-
HOMMES**
ABOLIR LE PATRIARCAT



Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par Delphine Beauvois, auteure de livres pour la jeunesse, et Pablo Seban, comédien dans l'éducation populaire.

Il complète *L'Avenir en commun* (édition Le Seuil, 2016, 3€), le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon.

000
en CRÉCHE
UT
DE SUITE

CON
GR

ON CORPS
APPARTIEN

NE

Sommaire

1 • Notre constat : la domination masculine	5
2 • Notre projet : l'égalité réelle, ici et maintenant !	9
3 • Nos propositions : égaux donc féministes	11
1. Égalité et autonomie au cœur de l'émancipation	12
2. « Mon corps m'appartient ! »	14
3. En finir avec le sexisme	18

Notre constat : la domination masculine

Partout dans le monde, les femmes subissent l'oppression et la domination masculines.

Au Canada et au Mexique, la pauvreté croisée avec des discriminations raciales a donné lieu à des crimes de masse envers les femmes dans l'indifférence des autorités.

Les conflits armés, particulièrement en Syrie, en Irak et en République démocratique du Congo, sont l'occasion de viols systématiques et de traite de femmes et d'enfants pour la prostitution. Jamais ce marché n'a été aussi florissant et étendu. Le droit à l'avortement est directement attaqué en Espagne, en Pologne, et aux États-Unis avec les récents arrêtés Trump. En Russie, ce sont les violences conjugales que Poutine a dépénalisées.

La France n'est pas en reste, avec 75 000 viols par an et 1 femme sur 10 victimes de violences conjugales.

Les réponses apportées par les derniers gouvernements ont été inefficaces, voire ont aggravé la situation.

Les réformes de santé des deux précédents quinquennats ont été guidées par l'austérité et ont directement attaqué la santé des femmes. Des maternités ont fermé – ce qui a provoqué des drames, notamment en milieu rural. Des coupures budgétaires drastiques aux centres IVG (interruption volontaire de grossesse) ont remis directement en cause le droit à disposer de son corps. Et que dire de l'abandon de la PMA (procréation médicalement assistée) pour les femmes seules ou les couples de lesbiennes ?

Les réformes des retraites en 2013 et du droit du travail avec les lois El Khomri et Macron touchent les salarié-e-s les plus précaires, c'est-à-dire **les femmes, qui représentent 80 % des travailleur-euse-s pauvres**. La loi sur l'égalité salariale, quant à elle, semble peiner à s'appliquer car elle entre directement en contradiction avec cette « course à la précarisation ».

La France est aussi un pays où la culture patriarcale est massivement relayée : à l'école, dans la production culturelle (littérature, cinéma, jeux vidéo, télévision, etc.), dans la publicité, voire au sein même de nos institutions républicaines, notamment quand le ministère des Droits des femmes se trouve directement rattaché à celui de la Famille. **Les femmes sont instrumentalisées par les courants réactionnaires :** « Sois une mère et/ou un objet sexuel et tais-toi ! ». Voilà l'injonction que notre société adresse à la moitié de l'humanité ! Et même au niveau de la représentation nationale, si la parité dans les assemblées s'améliore, elle reste à un niveau catastrophique et révèle une répartition reflétant les stéréotypes de genre à tous les niveaux. Les partis comme LR et le PS préfèrent payer des amendes plutôt que d'appliquer la parité, et ce, alors que l'arrêt du cumul des mandats favoriserait des assemblées paritaires. En outre, certains en viennent à croire que leurs responsabilités politiques leur confèrent l'impunité. La loi du silence s'impose aux victimes pendant de longues années. Il est urgent d'abolir le délai de prescription pour les agressions sexuelles.

La France doit adopter une logique différente et montrer le chemin en portant l'étendard de l'égalité de sa devise républicaine. **À l'heure où certains manifestent contre l'égalité des droits, la France doit combattre les sirènes réactionnaires de tous côtés et bouleverser radicalement la logique patriarcale autour de laquelle elle a construit ses institutions.**

LES CHIFFRES DU PATRIARCAT

Les femmes représentent 51 % de la population mondiale :

- elles effectuent 66 % du travail ;
- touchent 10 % des revenus ;
- possèdent 2 % de la propriété.

En France, l'écart salarial moyen est de 26 % et la retraite des femmes est inférieure de 40 % à celle des hommes. En outre :

- 82 % des temps partiels sont occupés par des femmes ;
- les femmes représentent 15 % des membres des comités exécutifs d'entreprise ;
- seulement 12 % des directeurs de théâtres nationaux sont des directrices ;
- 25,6 % des parlementaires sont des femmes ;
- 69 % des tâches ménagères sont réalisées par les femmes.

En France, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint (117 féminicides en 2016). À ce constat effrayant, il faut ajouter que :

- 1 femme sur 3 sera victime de violences au cours de sa vie ;
- chaque jour, il y a 170 viols ou tentatives de viol ;
- 75 000 femmes sont violées par an ;
- seulement 10 % des victimes de viol portent plainte ;
- 100 % des femmes déclarent avoir subi du harcèlement dans les transports.

**Notre projet :
l'égalité
réelle, ici
et maintenant !**

Notre désir d'égalité est sans limite : nous n'acceptons aucune inégalité de traitement basée sur le sexe ou le genre des personnes. Cette lutte contre toutes les formes de discrimination, qui ne s'applique d'ailleurs pas uniquement aux discriminations de genre, est au cœur de notre projet.

Au vu de la situation française et mondiale, que ce soit en termes de pratiques sociales ou de préjugés sexistes ancrés dans les consciences, il est clair que c'est là un objectif à long terme. Mais il est possible d'y arriver car c'est avant tout une question de volonté politique ! L'État a en effet une part de responsabilité importante dans la mise en place de mesures immédiates et concrètes qui peuvent changer et faire évoluer les choses de manière significative. Et c'est précisément ce que nous ferons dès le début de notre mandat.

Notre projet est structuré autour de trois grandes ambitions :

- 1) Garantir l'autonomie des femmes.**
- 2) Affirmer le droit des femmes à disposer de leur corps.**
- 3) Lutter avec fermeté contre le sexisme.**

Le point de départ est de **faire évoluer le droit et la loi** pour garantir l'égalité formelle. Mais il s'agit aussi et surtout de **faire évoluer les pratiques sociales** pour instaurer l'égalité réelle. Si la loi est importante, nous ne nous satisfaisons pas de lois-cadres et de grands principes affirmant l'égalité quand aucune mesure concrète ne permet leur application réelle. Pour donner une cohérence à ce vaste chantier, **nous prévoyons la mise en place d'un commissariat à l'Égalité** (voir le livret « Racisme et discriminations », dans la même collection). Il aura pour mission de combattre toutes les discriminations, et sera notamment doté d'un corps d'inspectrices et d'inspecteurs. Comme le présente le livret « Pour une justice au nom du peuple » de la même collection, nous créerons un pôle judiciaire de lutte contre les discriminations pouvant procéder à des opérations de « testing ».

Les pratiques éducatives sont fondamentales. Combattre le patriarcat ne peut se résumer à combattre les préjugés sexistes. Ils légitiment l'oppression exercée sur les femmes, mais c'est parce qu'en amont, cette oppression existe bel et bien. C'est parce qu'elle n'est pas combattue que les préjugés perdurent. Ainsi, c'est un plan complet qu'il faut construire. **De nombreux éléments du programme l'Avenir en commun s'attaquent aux origines sociales et économiques de la domination masculine** et ne sont pas nécessairement repris dans ce livret. Il en est ainsi de la lutte contre la précarité et les temps partiels subis qui impactent principalement les femmes, ou encore de la gratuité du système de santé.

Nos propositions : égaux donc féministes

1 Égalité et autonomie au cœur de l'émancipation

Près de deux tiers des personnes rémunérées au salaire minimum sont des femmes. La domination patriarcale s'exprime principalement dans ses conditions sociales et économiques. Ainsi, **nous lutterons contre les diverses formes de précarité et améliorerons les conditions de vie de toutes et tous, et donc des femmes.**

De nombreuses mesures assurent le progrès social : retraite à 60 ans à taux plein, augmentation des salaires et des minimums sociaux, réduction du temps de travail, lutte contre les temps partiels subis, etc. (voir le livret « Droit du travail », dans la même collection). Précisons que ce sont là les mesures les plus importantes : **c'est en réduisant le temps de travail et en augmentant les salaires que l'on créera les conditions d'une autonomie financière et personnelle des femmes.**

Afin de **permettre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, nous proposons les mesures suivantes :

- **Étendre à toutes les entreprises l'obligation d'adopter un plan contre les inégalités** de salaires et de carrière entre femmes et hommes, avec obligation de résultat.
- En cas de non-respect de ce plan, **supprimer les subventions**, les aides publiques et l'accès aux marchés publics, et **augmenter les sanctions** financières et pénales.
- **Revaloriser les métiers occupés majoritairement par des femmes.**
- **Supprimer le travail partiel contraint et sanctionner les entreprises qui n'embauchent qu'à temps partiel** : le CDI à temps complet doit être la règle, l'emploi statutaire la norme.

- Obliger les entreprises à observer **un pourcentage égal femmes-hommes en formation** et un plan de rattrapage.
- **Mettre fin au quotient conjugal**, système favorisant les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, en accordant un droit d'option aux couples qui souhaitent le conserver.
- **Instaurer des congés parentaux** de durée identique entre les parents.

Des services publics de la petite enfance et de la perte d'autonomie permettent aux femmes d'être autonomes dans leurs choix de vie. Nous proposons pour cela de :

- **Créer un service public unique d'accueil de la petite enfance** et ouvrir 500 000 places en crèche et modes de garde adaptés dans les cinq ans.
- **Mettre en place un vaste plan de formation et de recrutement des professionnel-le-s de la petite enfance.**
- **Attribuer des moyens nécessaires à la protection maternelle et infantile** afin d'assurer le suivi des familles et enfants avant et après la naissance.
- **Défendre un service public pour le 3^e et le 4^e âge** réparti sur l'ensemble du territoire en considérant que la perte d'autonomie doit relever de la sécurité sociale et que cette tâche est actuellement principalement à la charge des femmes.

2 « Mon corps m'appartient ! »

Garantir une politique de santé égalitaire est un objectif en soi ; c'est aussi un moyen de permettre aux femmes de s'affranchir de contraintes quotidiennes. Elle s'illustre par des mesures comme la gratuité des soins prescrits via le « 100 % Sécu », mais aussi par le développement d'un service public hospitalier de qualité et la fin des déserts médicaux. Ces mesures, détaillées dans le livret « Santé » de la même collection, seront le principal garant d'une égalité entre femmes et hommes dans l'accès aux soins.

Nous proposons pour cela les mesures suivantes :

- **Constitutionnaliser le droit à l'intégrité physique**, incluant l'interdiction de marchandisation du corps humain et la garantie du droit à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse.
- **Redonner des moyens aux associations locales** d'accueil, d'écoute, d'hébergement et d'accompagnement des femmes (les plannings familiaux notamment).
- **Permettre un accès à la contraception et à l'avortement garanti dans les faits** (remboursement intégral de tous les moyens de contraception, ouverture d'un centre IVG dans chaque hôpital, remise des pilules d'urgence par les infirmières des établissements scolaires, possibilité de choisir le mode d'IVG, etc.).
- **Organiser des campagnes nationales « Sexualité, Contraception, Avortement ».**
- **Mener le combat au niveau européen** pour que l'ensemble des pays de l'Union européenne (UE) reconnaissent le droit à l'avortement.
- **Garantir une prise en charge digne pendant la grossesse et l'accouchement.**
- **Imposer un plan de lutte et de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles (MST)** et promouvoir des politiques de santé sexuelle et reproductive émancipatrice pour les personnes.

- **Reconnaître le droit à la procréation médicalement assistée (PMA)** pour toutes les femmes.

Le second pan d'une politique féministe assumée est **de combattre les violences faites aux femmes**. Elles sont systémiques et se retrouvent dans tous les milieux sociaux. Il est urgent de les combattre avec fermeté et de permettre aux victimes de faire valoir leurs droits dans les meilleures conditions.

Nous proposons les mesures suivantes :

- **Instaurer une véritable loi-cadre** en lien avec les associations du mouvement féministe.
- **Renforcer la politique de logements prioritaires et d'hébergements d'urgence pour les femmes en danger** et garantir des mesures d'urgence telles que la mise à l'écart du domicile du conjoint violent.
- **Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation permanentes** dans les services publics et les médias.
- **Assurer une formation spécifique et obligatoire** en matière de prévention pour tou-te-s les professionnel-le-s concerné-e-s (santé, police, justice, éducation nationale, services sociaux) et mettre en place une antenne spécialisée dans la réception de plaintes pour violences sexistes et sexuelles dans tous les commissariats.
- **Mettre en œuvre un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail** : formation des salarié-e-s, durcissement des sanctions à l'égard des employeur-se-s, formations des syndicats, de la médecine du travail, du personnel encadrant, des inspecteur-trices-s du travail, des représentant-e-s aux prud'hommes, de la justice, etc.
- **Octroyer le statut de réfugiée pour toute femme demandant l'asile parce que victime de violences sexistes, sexuelles, lesbophobes ou persécutées en raison de leur action pour les droits des femmes.**
- **Interdire les déqualifications des violences sexuelles** et refuser la médiation pénale en cas de violences sexuelles.
- **Adopter une loi en vaveur de l'autonomie des femmes étrangères.**

- **Abolir le principe de prescription pour les crimes à caractère sexuel.**
- **Développer un plan de lutte contre le harcèlement de rue et dans les transports.**
- **Mettre en œuvre une politique réelle de lutte contre les violences liées à la prostitution :** suppression de toutes formes de répression à l'encontre des personnes prostituées, attribution de papiers à toutes les victimes de la traite et développement de véritables moyens financiers pour aider les femmes prostituées, avec des budgets suffisants, notamment pour financer les parcours de sortie du système prostitutionnel.
- **Reconnaître le droit à la procréation médicalement assistée (PMA)** pour toutes les femmes.



Jean-Luc Mélenchon au club de boxe Furacao, Marseille

3 En finir avec le sexisme

La société a fait d'une différence physique une différence sociale : **le genre, système qui assoit la domination d'un sexe sur l'autre**. C'est ce qu'on appelle le patriarcat. C'est, dans les faits, un système cohérent qui façonne tous les domaines de la vie collective et individuelle. L'oppression se reproduit ainsi au-delà même du domaine économique, par le langage, la filiation, l'éducation, les stéréotypes, la culture, les institutions religieuses, etc.

Nous allons donc agir sur les représentations, pour atteindre enfin l'égalité des droits.

Nous proposons les mesures suivantes :

- **Voter une loi contre le sexisme.**
- **Donner, dans le cadre du mariage, le même statut aux noms de jeune fille et de jeune homme.**
- **Mettre en œuvre une politique résolue de féminisation** des titres et des textes officiels.
- **Supprimer la catégorisation masculin/féminin dans tous les documents officiels.**
- **Garantir l'égalité entre le sport féminin et masculin**, y compris en matière de diffusion à la télévision.

L'État et, plus particulièrement, l'Éducation nationale doivent par ailleurs être exemplaires dans la promotion d'une culture de l'égalité.

Pour cela, il nous faut donc :

- **Garantir que tout gouvernement soit paritaire et que les ministères régaliens ne soient pas réservés aux hommes.** Nous prendrons également des dispositions afin que les exécutifs de nos institutions soient présidés autant par des hommes que par des femmes.
- **Donner une formation spécifique conséquente à l'approche genrée** aux enseignant-e-s, aux travailleur-euse-s sociaux, aux acteur-trice-s de la formation professionnelle et aux fonctionnaires.
- Soutenir les recherches sur les pratiques pédagogiques, et **développer une culture et une pédagogie de l'égalité.**
- **Mener des politiques pour déconstruire les représentations sexuées des métiers.**
- **Renforcer l'éducation sexuelle à l'école** en donnant des moyens suffisants à l'Éducation nationale et à ses partenaires associatifs.

Enfin, pour une 6^e République égalitaire, **nous garantirons la mise en place d'une Assemblée constituante strictement paritaire.** Nous inscrirons dans la Constitution l'égalité de conditions entre les femmes et les hommes dans les institutions politiques, administratives, économiques, syndicales et associatives.

ABOLIR LE PATRIARCAT

Les livrets de la **France insoumise** complètent **L'Avenir en commun**, le programme de la France insoumise et de son candidat **Jean-Luc Mélenchon**.

L'Avenir en commun n'a de sens que si nous le construisons ensemble au cours d'un processus collectif de débats.

La collection des « Livrets de la France insoumise » offre cet espace d'échanges pour enrichir le programme en continu.

Les livrets abordent une variété de sujets qui donneront à la France son nouveau visage et l'inscriront différemment dans le monde. On peut gouverner autrement le pays si l'on se tourne vers le peuple.

Chaque livret expose les enjeux du sujet et dessine les perspectives d'une révolution citoyenne dont notre pays a tant besoin. Chaque livret présente aussi les mesures nécessaires pour y arriver. Le tout sera à chaque fois le fruit d'un travail collectif et coordonné.

Le programme *L'Avenir en commun* est élaboré sous la direction de Charlotte Girard, juriste et Jacques Généreux, économiste.

La collection des « Livrets de la France insoumise » est coordonnée par Laurent Levard, agrééconomiste et Danièle Obono, chercheuse en anthropologie sociale.

 **L'AVENIR** *Mélenchon 2017*
EN COMMUN

Retrouvez toutes les informations
sur le programme l'Avenir en commun
sur www.jlm2017.fr

